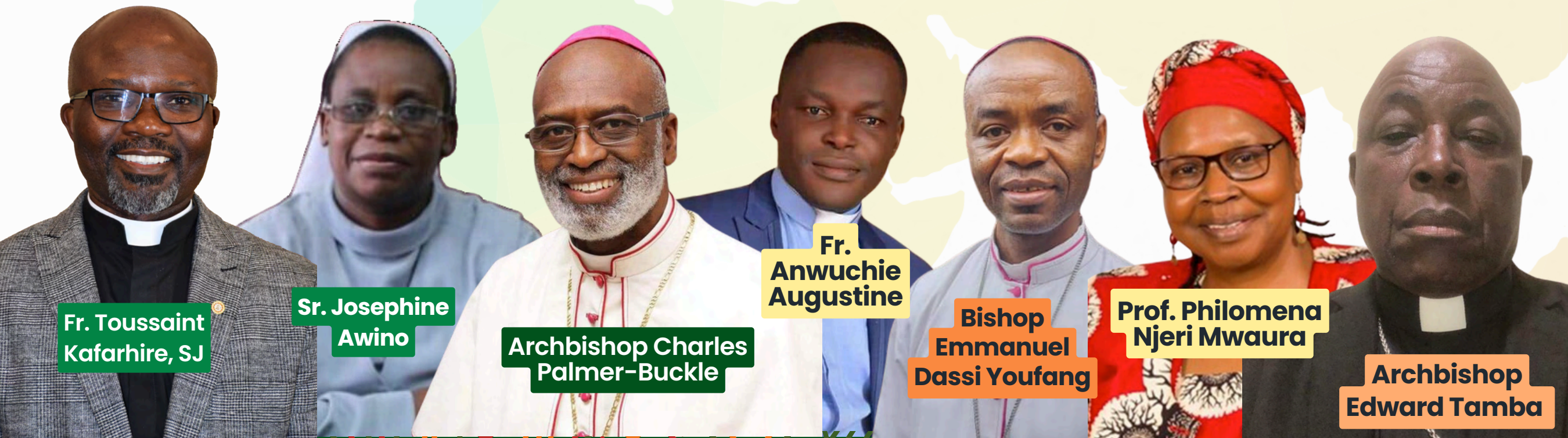




Africa Prepares for the Synod on Synodality

SOME ASPECTS OF THE PERSON AND MINISTRY OF THE BISHOP IN AFRICA (CRITERIA FOR SELECTION OF BISHOPS, EXERCISE OF EPISCOPAL AUTHORITY, AND RELATION WITH FELLOW AFRICAN BISHOPS AND THE ROMAN CURIA/ POPE)



Fr. Toussaint Kafarhire, SJ

Sr. Josephine Awino

Archbishop Charles Palmer-Buckle

Fr. Anwuchie Augustine

Bishop Emmanuel Dassi Youfang

Prof. Philomena Njeri Mwaura

Archbishop Edward Tamba

Friday, 9th August 2024
5 PM EAT, 4 PM Rome, 3 PM Nigeria

Meeting ID:
81105097528
Passcode: 638448

Learn More: <https://pactpan.org/synodal-conversations/>





L'Afrique se prépare au Synode sur la synodalité

QUELQUES ASPECTS DE LA PERSONNE ET DU MINISTÈRE DE L'ÉVÊQUE EN AFRIQUE (CRITÈRES DE SÉLECTION DES ÉVÊQUES, EXERCICE DE L'AUTORITÉ ÉPISCOPALE ET RELATIONS AVEC LES AUTRES ÉVÊQUES AFRICAINS ET LA CURIE ROMAINE/LE PAPE)



Fr. Toussaint Kafarhire, SJ

Sr. Josephine Awino

Archbishop Charles Palmer-Buckle

Fr. Anwuchie Augustine

Bishop Emmanuel Dassi Youfang

Prof. Philomena Njeri Mwaura

Archbishop Edward Tamba

Vendredi 9 août 2024
17h00 EAT, 16h00 Rome, 15h00 Nigeria

Meeting ID:
81105097528
Passcode: 638448

Learn More: <https://pactpan.org/synodal-conversations/>





AN AFRICAN PALAVER SERIES ON THE FUTURE OF THE CHURCH IN AFRICA

7th June –
Sept 6th 2024

Scan QR to Learn more



Week 10: Some Aspects of the Person and Ministry of the Bishop in Africa (Criteria for Selection of Bishops, Exercise of Episcopal Authority, and Relation with fellow African Bishops and the Roman Curia/ Pope)

“The figure and role of the bishop was one of the central themes of the work of the First Session of the Synodal Assembly, given the abundance of references found in the *Instrumentum laboris*. This centrality also emerges in the SR, in chapters 12 and 13 explicitly dedicated to the episcopate, and in other chapters the subject matter of which involves the role of the bishop, such as chapters 8, 10, 11, 18, 19, 20. The deepening and examination of many aspects of episcopal ministry will be the subject of the work of the Second Session.”

Vatican II makes an important connection between collegiality and the episcopal ministry. Chapter three of *Lumen Gentium* (LG) begins with a detailed discussion of the collegial foundation of the episcopal ministry into which the ministries of both the Bishop of Rome and other bishops are inserted. Synodality is properly speaking the mode and way collegiality functions. Through this synodal character that is proper to the episcopal ministry and to the life of the Church, all the sharers in the episcopal ministry are mutually invited to journey together in communion for the realization of the mission of the Master for the Church and the world. In this sense, papal primacy becomes a proper means for maintaining the unity of faith and morals in both a collegial and synodal manner (LG 22).

Collegiality and synodality mutually arise from and enrich each other. Primacy can only be properly exercised in the Church if it arises from true collegiality in a synodal Church of communion, participation, and mission. Thus, primacy is not simply an external element or power, or authority exercised by the Bishop of Rome in an arbitrary manner. Rather, primacy refers to the charism of truth given to the Church that is reposed in the office of the Bishop of Rome to hold the church together in matters of faith and morals. Primacy is a gift given to the holder of that office through the help of the Holy Spirit to lead the whole people of God to respond faithfully and fruitfully to divine revelation and enter deeper into the mysteries of divine love for the salvation of the world.

Even though Vatican II maintains that the Pope has “supreme power” (LG 22, CC 333) over the universal Church and “also pre-eminent ordinary power over all particular churches and their groupings,” it offers an important development in doctrine here building on the teaching of Vatican I. For instance, article 27 of LG states that local bishops are not legates, vicars, or delegates of the Pope (cf. LG, 18). This is because through episcopal ordination they receive the sacramental grace from the Lord to exercise the tripartite function of teachers and governors of their own local churches as well as the ministry of sanctifying God’s people. Episcopal consecration is transmitted not delegated, through a papal or apostolic mandate from the Bishop of Rome. However, the primatial function of the Bishop of Rome promotes the communion of the episcopal college into which the bishop is inserted to guarantee the ecclesiastical communion and the unity of faith and morals in the entire Catholic Church. The Pope with all the bishops belongs to the episcopal college as successors of the apostles. Bishops, unlike the Pope, do not teach infallibly (LG 25); they teach the doctrines of the Church in an infallible manner, meaning that when they explicate the faith once received by the saints in communion with the Pope and the whole Church in fidelity to the tradition, they do not err.

How, then, should the Roman Curia function in its service to the Holy See and the bishops and people of Africa? How should the Dicastery on Evangelization serve the Church in Africa in a synodal and collegial manner to promote the contextual nature of the pastoral life in Africa?

PARTNERS



aciafrica

Association for Catholic Information in Africa





AN AFRICAN PALAVER SERIES ON THE FUTURE OF THE CHURCH IN AFRICA

7th June –
Sept 6th 2024
Scan QR to Learn more



Pope Francis uses the image of a great orchestra to describe the Church as an orchestra with many parts. Francis also taught that the church ‘does not have simply one cultural expression’ but rather it is in the diversity of peoples within the Church that we experience the gift of God and genuine catholicity (EG115-116). He calls for the acceptance in the Church of “differing currents of thought in philosophy, theology, and pastoral practice” which are reconciled “by the spirit of respect and love” and which help the Church grow in her understanding and application of the “riches of God’s Word.” (EG, 41).

How can the criteria for the appointment of bishops in Africa be improved to address some persistent challenges and crisis of episcopal succession in some African diocese? Particularly, with the appointment of bishops which is creating a lot of crises in Africa today, should we go back to the tradition that developed in the Church of Carthage? According to the 3rd century *Apostolic Tradition*, “Let the bishop be ordained after he has been chosen by all the people...While all give their consent, the bishops shall lay hands upon him” (1.2.3). Cyprian of Carthage reiterates the same teaching in these words, “bishops are chosen in the presence of the laity and before the eyes of all, and they are judged as being suitable and worthy after public scrutiny and testimony” (Epistle 67,4). This synodal moment offers the opportunity for Africans to look at what can be changed or improved to make episcopal nomination reflective of God’s will for the good of the Church and the salvation of God’s people on one hand, while reducing those unethical practices that promote sycophancy, and corruption and lack of transparency in the process.

Finally, how can episcopal conferences in Africa (national, regional, and continental) become more effective magisterial presence in Africa and in the world in advancing the reign of God in our continent? Could episcopal, regional, and continental episcopal bodies in Africa and other continents be granted executive powers over matters that pertain to their regions as Pope Francis did in *Magnum Principium* in restoring the juridical status of episcopal conferences and the modification of Canon 838?

Three questions will guide our palaver for the tenth session. The first question is on the ministry and person of the bishop, the Archbishop of Freetown, Sierra Leone, Archbishop Edmund Tamba will reflect on the question: *How can the exercise of episcopal authority be improved in Africa to reflect what we have heard during this synodal process as in this ongoing African palaver as a synodal family of God where bishops promote a listening and co-responsible Church where all the gifts of the people of God are being recognized and used by the Church.*

The second question for our palaver is *How can the criteria for the appointment of bishops in Africa be improved to address some persistent challenges and crisis of episcopal succession in some African diocese? Particularly, given that in recent times many bishops in Africa have lost their lives or have been attacked in mysterious circumstances.* Bishop Emmanuel Dassi Youfang will reflect on this question.

The third question for our palaver is on the relationship between African Catholic bishops and their fellow African bishops, and their relationship with Nuncios, Roman officials and the Pope. Archbishop Charles Palmer Buckle will reflect on this question and offer some suggestions for the consideration of the assembly.

-Toussaint Kafarhire and Stan Chu Ilo

PARTNERS



aciafrica
Association for Catholic Information in Africa





UNE SÉRIE DE PALABRES AFRICAINES SUR L'AVENIR DE L'ÉGLISE EN AFRIQUE

7th June -
Sept 6th 2024

Scan QR to Learn more



Dixième semaine: Quelques aspects de la personne et du ministère de l'évêque en Afrique (critères de sélection des évêques, exercice de l'autorité épiscopale et relations avec les autres évêques africains et la Curie romaine/le Pape)

"La figure et le rôle de l'évêque ont été l'un des thèmes centraux des travaux de la première session de l'Assemblée synodale, étant donné l'abondance des références trouvées dans *l'Instrumentum laboris*. Cette centralité apparaît également dans le RS, dans les chapitres 12 et 13 explicitement consacrés à l'épiscopat, et dans d'autres chapitres dont le sujet implique le rôle de l'évêque, tels que les chapitres 8, 10, 11, 18, 19, 20. L'approfondissement et l'examen de nombreux aspects du ministère épiscopal feront l'objet des travaux de la deuxième session".

Vatican II établit un lien important entre la collégialité et le ministère épiscopal. Le chapitre 3 de *Lumen Gentium* (LG) commence par une discussion détaillée du fondement collégial du ministère épiscopal dans lequel s'insèrent les ministères de l'évêque de Rome et des autres évêques. La synodalité est à proprement parler le mode et la manière dont fonctionne la collégialité. Grâce à ce caractère synodal propre au ministère épiscopal et à la vie de l'Église, tous les participants au ministère épiscopal sont mutuellement invités à cheminer ensemble dans la communion pour la réalisation de la mission du Maître pour l'Église et le monde. En ce sens, la primauté papale devient un moyen approprié pour maintenir l'unité de la foi et de la morale de manière collégiale et synodale (LG 22).

La collégialité et la synodalité découlent l'une de l'autre et s'enrichissent mutuellement. La primauté ne peut être correctement exercée dans l'Église que si elle découle d'une véritable collégialité dans une Église synodale de communion, de participation et de mission. Ainsi, la primauté n'est pas simplement un élément ou un pouvoir extérieur, ou une autorité exercée par l'évêque de Rome de manière arbitraire. La primauté se réfère plutôt au charisme de vérité donné à l'Église et confié à l'évêque de Rome pour maintenir l'unité de l'Église en matière de foi et de morale. La primauté est un don accordé au titulaire de cette charge, avec l'aide de l'Esprit Saint, pour conduire l'ensemble du peuple de Dieu à répondre fidèlement et fructueusement à la révélation divine et à pénétrer plus profondément dans les mystères de l'amour divin pour le salut du monde.

Même si Vatican II maintient que le Pape a " le pouvoir suprême " (LG 22, CC 333) sur l'Église universelle et " aussi le pouvoir ordinaire prééminent sur toutes les Églises particulières et leurs groupements ", il offre ici un développement important de la doctrine en s'appuyant sur l'enseignement de Vatican I. Par exemple, l'article 27 de LG déclare que les évêques locaux ne sont pas des légats, des vicaires ou des délégués du Pape (cf. LG, 18). En effet, par l'ordination épiscopale, ils reçoivent la grâce sacramentelle du Seigneur pour exercer la fonction tripartite d'enseignants et de gouverneurs de leurs propres Églises locales, ainsi que le ministère de sanctification du peuple de Dieu. La consécration épiscopale est transmise, et non déléguée, par un mandat papal ou apostolique de l'évêque de Rome. Cependant, la fonction primatiale de l'évêque de Rome favorise la communion du collège épiscopal dans lequel l'évêque est inséré pour garantir la communion ecclésiastique et l'unité de la foi et de la morale dans l'ensemble de l'Église catholique. Le pape et tous les évêques appartiennent au collège épiscopal en tant que successeurs des apôtres. Les évêques, contrairement au pape, n'enseignent pas de manière infaillible (LG 25) ; ils enseignent les doctrines de l'Église de manière infaillible, c'est-à-dire qu'ils n'errent pas lorsqu'ils expliquent la foi reçue par les saints en communion avec le pape et l'Église tout entière, dans la fidélité à la tradition.

Comment la Curie romaine devrait-elle donc fonctionner dans son service au Saint-Siège, aux évêques et aux peuples d'Afrique ? Comment le dicastère pour l'évangélisation devrait-il servir l'Église en Afrique de manière synodale et collégiale afin de promouvoir la nature contextuelle de la vie pastorale en Afrique ?

OUR PARTNERS



aciafrica
Association for Catholic Information in Africa





UNE SÉRIE DE PALABRES AFRICAINES SUR L'AVENIR DE L'ÉGLISE EN AFRIQUE

7th June -
Sept 6th 2024
Scan QR to Learn more



Le pape François utilise l'image d'un grand orchestre pour décrire l'Église comme un orchestre composé de nombreuses parties. François a également enseigné que l'Église "n'a pas qu'une seule expression culturelle", mais que c'est plutôt dans la diversité des peuples au sein de l'Église que nous faisons l'expérience du don de Dieu et de la véritable catholicité (EG115-116). Il appelle à l'acceptation dans l'Église de "courants de pensée différents en philosophie, théologie et pratique pastorale" qui sont réconciliés "par l'esprit de respect et d'amour" et qui aident l'Église à grandir dans sa compréhension et son application des "richesses de la Parole de Dieu". (EG, 41).

Comment les critères de nomination des évêques en Afrique peuvent-ils être améliorés pour répondre aux défis persistants et à la crise de la succession épiscopale dans certains diocèses africains ? En particulier, en ce qui concerne la nomination des évêques qui crée de nombreuses crises en Afrique aujourd'hui, devrions-nous revenir à la tradition qui s'est développée dans l'Église de Carthage ? Selon la tradition apostolique du 3rd siècle, "l'évêque sera ordonné après avoir été choisi par tout le peuple... Lorsque tous auront donné leur consentement, les évêques lui imposeront les mains" (1.2.3). Cyprien de Carthage réitère le même enseignement en ces termes : "Les évêques sont choisis en présence des laïcs et sous les yeux de tous, et ils sont jugés aptes et dignes après un examen et un témoignage publics" (Épître 67,4). Ce moment synodal offre aux Africains l'occasion d'examiner ce qui peut être changé ou amélioré pour que la nomination épiscopale reflète la volonté de Dieu pour le bien de l'Église et le salut du peuple de Dieu d'une part, tout en réduisant les pratiques contraires à l'éthique qui favorisent la flagornerie, la corruption et le manque de transparence dans le processus d'autre part.

Enfin, comment les conférences épiscopales en Afrique (nationales, régionales et continentales) peuvent-elles devenir une présence magistérielle plus efficace en Afrique et dans le monde pour faire avancer le règne de Dieu sur notre continent ? Les organes épiscopaux, régionaux et continentaux en Afrique et sur d'autres continents pourraient-ils se voir accorder des pouvoirs exécutifs sur les questions relatives à leurs régions, comme l'a fait le Pape François dans *Magnum Principium* en restaurant le statut juridique des conférences épiscopales et en modifiant le canon 838 ?

Trois questions guideront nos palabres pour la dixième session. La première question porte sur le ministère et la personne de l'évêque. L'archevêque de Freetown, en Sierra Leone, Mgr Edmund Tamba, réfléchira à la question suivante : "Comment l'exercice de l'autorité épiscopale peut-il être amélioré en Afrique ? Comment l'exercice de l'autorité épiscopale peut-il être amélioré en Afrique pour refléter ce que nous avons entendu au cours de ce processus synodal et de cette palabre africaine en cours en tant que famille synodale de Dieu où les évêques promeuvent une Église à l'écoute et coresponsable où tous les dons du peuple de Dieu sont reconnus et utilisés par l'Église.

La deuxième question de notre palabre est la suivante : *comment améliorer les critères de nomination des évêques en Afrique afin de répondre aux défis persistants et à la crise de la succession épiscopale dans certains diocèses africains ? D'autant plus que ces derniers temps, de nombreux évêques en Afrique ont perdu la vie ou ont été attaqués dans des circonstances mystérieuses.* L'évêque Emmanuel Dassi Youfang réfléchira à cette question.

La troisième question de notre palabre porte sur les relations entre les évêques catholiques africains et les évêques africains qui les suivent, ainsi que sur leurs relations avec les nonces, les fonctionnaires romains et le Pape. L'archevêque Charles Palmer Buckle réfléchira à cette question et proposera quelques suggestions à l'assemblée.

-Toussaint Kafarhire et Stan Chu Ilo

OUR PARTNERS



aciafrica
Association for Catholic Information in Africa

